

GROUPE PIERSANTI
Société à Responsabilité Limitée
Capital de 2.000.000 Euros
Siège social : 810 Chemin des Berles
Z.I. Le Pérussier - 83230 BORMES-LES-MIMOSAS
823 594 973 - R.C.S Toulon

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 29 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six,

Le 29 juin,

Au siège social à BORMES-LES-MIMOSAS,

Monsieur Fabien PIERSANTI, propriétaire de la totalité des 2.000.000 de parts sociales de 1 Euro chacune émises par la société à responsabilité limitée "GROUPE PIERSANTI", au capital de 2.000.000 d'Euros,

Associé unique et seul gérant de ladite Société,

A pris les décisions suivantes portant sur :

(...)

- le transfert du siège social,
- la modification corrélative des statuts de la Société.

La société AUDIT CONSULTING ET ASSOCIES, Commissaire aux comptes de la Société, régulièrement convoquée est absente et excusée.

(...)

CINQUIEME DECISION

L'associé unique décide de transférer le siège social actuellement fixé à BORMES-LES-MIMOSAS (83230), ZI Le Pérussier, 810 Chemin des Berles à **BORMES-LES-MIMOSAS (83230), 813 Chemin des Berles** et ce à compter du 1^{er} juillet 2026.

SIXIEME DECISION

L'associé unique, en conséquence de sa décision précédente, décide de modifier comme suit l'article 5 des statuts intitulé « SIEGE SOCIAL », à compter du 1^{er} juillet 2026 :

« ARTICLE 5 - SIEGE SOCIAL

Le siège de la société est fixé :

**813 Chemin des Berles
83230 BORMES-LES-MIMOSAS**

La suite est inchangée.

**L'ASSOCIÉ UNIQUE et GÉRANT
Monsieur Fabien PIERSANTI**

